



MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023
Délibération n°2023-10-004

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIQUE

<p>Date de convocation : 17 octobre 2023</p> <p>En exercice : 15 membres</p> <p>Présent(s) : 11 Pouvoir(s) : 0 Absent(s) : 4</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/10/2023</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 23 octobre 2023, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle du conseil d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p>Les membres présents en séance : Michel JASLEIRE - Stéphane POYET - Delphine IMBERT- Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Charles DUTOIT Hélène BALLEREY- Sébastien MORLEVAT - Carole MURE</p> <p>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Le ou les membres absent(s) non excusé(s) : Le ou les membres excusés : Laurine SOLLE - Bernadette FOREST - Stéphane MORLEVAT – André TRUNEL</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY</p>
--	--

Suite à la réunion annuelle avec le SIEL concernant l'éclairage public, il en est ressorti que le lampadaire du passage piéton à l'adresse de la montée de la Source consomme trop (10 fois plus que les autres) (Iodure métallique). Il doit être changé en LED.

Après délibération, et à l'unanimité (11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** le changement de l'équipement du lampadaire du passage piéton de la montée de la Source ;
- **AUTORISE** M. le maire à signer le devis.

Essertines en Châtelneuf, le 24 octobre 2023

La secrétaire de séance
Hélène BALLEREY

Le Maire
Michel JASLEIRE

RF Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/10/2023 042-214200891-20231023-DE_2023_10_004-DE